



HAL
open science

Les “ règles de formation ” comme catégories foucaaldiennes

Baptiste Mèlès

► **To cite this version:**

Baptiste Mèlès. Les “ règles de formation ” comme catégories foucaaldiennes. Les études philosophiques, 2015, Comment lire “ L’Archéologie du savoir ” de Michel Foucault?, 3 (114), pp.391-412. 10.3917/leph.153.0391 . hal-01224074

HAL Id: hal-01224074

<https://hal.science/hal-01224074>

Submitted on 23 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les « règles de formation » comme catégories foucaldiennes

Baptiste Mèlès

Table des matières

1	Introduction	2
2	Les règles de formation	4
2.1	Objets	5
2.2	Modalités énonciatives	7
2.3	Concepts	8
2.4	Stratégies	10
3	Une construction systématique	12
3.1	Fonction téléologique	12
3.2	Construction logique	13
3.3	Fécondité systématique	15
4	Des catégories à la réflexivité	17
4.1	Une nouvelle table des catégories	17
4.2	La réflexivité archéologique	19
5	Conclusion	21

Résumé Deux paradoxes caractérisent *L'Archéologie du savoir* de Michel Foucault : il s'agit à la fois d'un ouvrage spéculatif et d'un ouvrage de circonstance, et il s'agit d'une méthodologie dénuée d'application. Nous montrerons que cet ouvrage contient la reconstruction rationnelle du parcours intellectuel de Foucault selon les catégories d'une logique propre : les « règles de formation » peuvent être lues comme les catégories foucaldiennes. Mais cet effort réflexif de détermination des concepts fondamentaux de la pensée, loin de confirmer la position du sujet comme le fait la déduction kantienne des catégories, agit bien plutôt chez Foucault de manière auto-réfutatrice : lorsqu'une méthode peut être formalisée, c'est qu'elle est devenue obsolète.

There are two paradoxes in Michel Foucault's *L'Archéologie du savoir* : it is both a theoretical book which depends on circumstances and a methodology which has never been applied. We will show that this book rationalizes

Foucault's intellectual career by means of a proper logic : the "formation rules" can be read as Foucault's categories. But this reflexive attempt to identify the fundamental concepts of thought is far from confirming subjectivity, as Kant's deduction of categories does. Instead, reflexivity, is Foucault's work, is self-defeating : as soon as a method has been formalized, it is out-dated.

1 Introduction

Si les livres de Foucault comme l'*Histoire de la folie* et *Surveiller et punir* sont à utiliser comme « de petites boîtes à outils¹ », le moins que l'on puisse dire est que *L'Archéologie du savoir* est restée fermée.

Mal aimé, ce livre que Paul Veyne qualifiait de « maladroit et génial² » n'est bien souvent cité que pour éclairer d'autres ouvrages de l'œuvre de Foucault. Contrairement à l'*Histoire de la folie*, aux *Mots et les choses*, à l'*Histoire de la sexualité* et aux textes sur le biopouvoir, il ne semble guère avoir, à lui seul, engendré de postérité. Jules Vuillemin, séduit quelques années auparavant par la lecture du manuscrit de *Folie et déraison* au point d'en faire venir l'auteur à l'université de Clermont-Ferrand, émettra de forts doutes sur la notion d'énoncé, pourtant centrale dans *L'Archéologie du savoir*, au moment de soutenir la candidature de Foucault au Collège de France³. Le fait que ce livre soulève si peu d'enthousiasme tient peut-être à deux des paradoxes qui le caractérisent.

Le premier paradoxe est celui d'un ouvrage théorique et pourtant de circonstance. Le style est en effet souvent spéculatif, les exemples sont délibérément rares, le lexique employé – « archive », « formations discursives », « règles de formation », « énoncé », « rareté », « seuils », « stratégies discursives » – est largement inventé pour l'occasion et ne servira plus jamais. Pourtant, malgré ses ambitions théoriques, *L'Archéologie du savoir* n'en reste pas moins, par bien des aspects, un texte de circonstance. Non seulement sa lecture suppose une grande familiarité avec *Histoire de la folie*, *Naissance de la clinique* et *Les Mots et les choses*, mais elle demande de connaître le détail des réactions de Jean-Paul Sartre et de Sylvie Le Bon aux *Mots et les choses* ainsi que de Derrida à *Histoire de la folie*, et de les reconnaître dans une rapide allusion à la lanterne magique⁴, dans la revendication d'un « positivisme heureux⁵ » ou dans la critique d'une théorie de l'écriture

1. « Des supplices aux cellules », in M. Foucault, *Dits et écrits I*, Paris, Gallimard, 2001 (1991), n° 151 (1975), p. 1588.

2. P. Veyne, « Foucault révolutionne l'histoire », in *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1996 (1979), p. 385 n. 1.

3. D. Éribon, *Michel Foucault (1926-1984)*, Paris, Flammarion, 1991 (1989), p. 226 et 341.

4. M. Foucault, *L'Archéologie du savoir* (noté AS), Paris, Gallimard, 1969, p. 19 n. 1.

5. AS, p. 164.

précédant la trace⁶. Il faut connaître aussi l'attente médiatique qui a suivi le succès des *Mots et les choses* pour comprendre ce texte écrit « en écho aux discussions sur le structuralisme⁷ ». Ce livre, sans doute le seul vraiment spéculatif de Foucault, est paradoxalement aussi le plus étroitement dépendant de son contexte historique immédiat.

L'autre grand paradoxe de cet ouvrage est qu'il s'agit d'une méthodologie restée sans application. Dès sa publication, l'aspect méthodologique était revendiqué : « *L'Archéologie* que je viens d'écrire est une sorte de théorie pour une histoire du savoir empirique⁸ ». Dans un entretien de 1980, Foucault décrit encore *L'Archéologie du savoir* comme un « livre de méthode » :

J'écris, un peu en alternance, des livres que j'appellerais d'exploration et des livres de méthode. Livres d'exploration : *Histoire de la folie*, *Naissance de la clinique*, etc. Livres de méthode : *L'Archéologie du savoir*. Ensuite, j'ai écrit des choses comme *Surveiller et punir*, la *Volonté de savoir*⁹.

Si Foucault, entre les deux dates, déclare en 1977 que « *L'Archéologie du savoir* n'est pas un livre de méthodologie », il précise aussitôt en quel sens entendre cette dénégation : « Je n'ai pas de méthode que j'appliquerais de la même façon à des domaines différents¹⁰ ». De fait, *L'Archéologie du savoir* ne décrit ni la méthode des ouvrages antérieurs – qu'il critique largement – ni celle des ouvrages ultérieurs, qui rompent avec elle et avec son insistance quasi exclusive sur le discours et les savoirs.

Le plus surprenant est que Foucault semble avoir pris conscience très tôt, dès le printemps 1969, que cette méthode pouvait rester sans application :

Ce livre, *L'Archéologie du savoir*, c'est à la fois une reprise de ce que j'avais déjà tenté, le désir de rectifier des inexactitudes, des imprudences contenues dans les livres précédents, et aussi l'essai de tracer à l'avance le chemin d'un travail ultérieur, que j'espère bien ne jamais écrire, par suite de circonstances imprévues¹¹ !

La conscience de l'échec semblait ainsi contemporaine de la tentative même.

Nous nous efforcerons d'éclairer ce double paradoxe d'un ouvrage spéculatif quoique historiquement situé et d'une méthodologie restée sans application en montrant que *L'Archéologie du savoir* contient la reconstruction rationnelle du parcours intellectuel de Foucault selon les catégories d'une logique propre. Mais cet effort réflexif de détermination des concepts fondamentaux de la pensée, loin de confirmer la position du sujet comme le

6. *AS*, p. 36.

7. « Entretien avec Michel Foucault », in M. Foucault, *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, 2001 (1994), n° 281 (1980), p. 891.

8. « Michel Foucault explique son dernier livre », in *Dits et écrits I*, n° 66 (1969), p. 806.

9. « Entretien avec Michel Foucault » (1980), p. 861.

10. « Pouvoir et savoir », in *Dits et écrits II*, n° 216 (1977), p. 404.

11. « La naissance d'un monde », in *Dits et écrits I*, n° 68 (1969), p. 814.

fait la déduction kantienne des catégories, agit bien plutôt chez Foucault de manière auto-réfutatrice : lorsqu'une méthode peut être formalisée, c'est qu'elle est devenue obsolète.

2 Les règles de formation

Le projet de *L'Archéologie du savoir*, tel que Foucault le décrit au seuil de l'ouvrage, est de « donner cohérence » à l'entreprise archéologique telle qu'elle se serait exprimée de façon encore naïve et confuse dans *Histoire de la folie*, *Naissance de la clinique* et *Les Mots et les choses*,

entreprise par laquelle on essaie de prendre la mesure des mutations qui s'opèrent en général dans le domaine de l'histoire ; entreprise où sont mis en question les méthodes, les limites, les thèmes propres à l'histoire des idées ; entreprise par laquelle on tente d'y dénouer les dernières sujétions anthropologiques ; entreprise qui veut en retour faire apparaître comment ces sujétions ont pu se former¹².

Toute l'ambiguïté du projet tient en ces quelques mots : il s'agit de ressaisir mais aussi d'amender le travail mené dans les ouvrages antérieurs. La tâche est éminemment critique : il faut à la fois fonder le discours archéologique et tracer les contours de son usage légitime.

L'un des concepts fondamentaux de *L'Archéologie du savoir* est celui d'*énoncé*, que Foucault définit dans un entretien de 1969 comme « un ensemble de signes, qui peut être une phrase, une proposition mais envisagé au niveau de son existence¹³ », et qu'il illustre dans *L'Archéologie du savoir* par l'exemple du clavier de machine à écrire¹⁴. Les énoncés sont les faits discursifs dont l'archéologie a pour mission de décrire les régularités. Ces régularités s'organisent en ce que Foucault appelle *formations discursives*, « évitant ainsi des mots trop lourds de conditions et de conséquences, inadéquats d'ailleurs pour désigner une pareille dispersion, comme "science", ou "idéologie", ou "théorie", ou "domaine d'objectivité"¹⁵ ». L'existence des formations discursives dépend de *règles de formation* :

On appellera *règles de formation* les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition (objets, modalités d'énonciation, concepts, choix thématiques). Les règles de formation sont des conditions d'existence (mais aussi de coexistence, de maintien, de modification et de disparition) dans une répartition discursive donnée.

12. AS, p. 25.

13. « Michel Foucault explique son dernier livre », in *Dits et écrits I*, n° 66 (1969), p. 806.

14. AS, p. 113-114.

15. AS, p. 53.

Les règles de formation s'articulent en un système. Ce système serait né de la volonté de « décrire des énoncés dans le champ du discours et les relations dont ils sont susceptibles¹⁶ », ce qui est bien dès le départ le projet de l'archéologie en général : *Histoire de la folie* était une entreprise visant à rassembler de façon adéquate les discours sur la folie, en s'efforçant de les découper selon leurs « articulations naturelles », et en évitant de se laisser duper par de fausses continuités ; *Naissance de la clinique*, « archéologie du regard médical », étudiait la clinique du XVIII^e siècle pour dégager ce qui en formait l'unité ; et *Les Mots et les choses*, « archéologie des sciences humaines », retraçait une histoire de l'« expérience de l'ordre » dans la pensée occidentale depuis le XVI^e siècle, afin d'examiner comment les sciences humaines ont pu apparaître, et pour quelles raisons la figure de l'homme semble sur le déclin dans le savoir contemporain. Dans tous les cas, il s'agissait pour Foucault de prendre un domaine d'étude particulier et de le compartimenter de façon adéquate, de repérer les véritables contours des unités – psychopathologie, clinique, grammaire générale, etc. – qu'il prenait pour objet.

Sur un ton quasi autobiographique – ce qui, chez lui, ne peut nous inciter qu'à la plus grande prudence – Foucault affirme avoir traversé quatre hypothèses, chacune prétendant mettre au jour le critère adéquat pour constituer ces unités discursives que sont la psychopathologie, la médecine, etc. Ces quatre hypothèses cherchent respectivement l'unité des formations discursives dans leurs objets, leurs modalités énonciatives, leurs concepts et leurs stratégies.

Le mode d'exposition de ces hypothèses trahit le goût foucauldien de la symétrie et de la formalisation. Chacune d'entre elles se heurte à un échec ; chacun de ces échecs donne lieu à une forme d'antinomie, c'est-à-dire à la formulation de deux options possibles, toutes deux aussi illusoires ; enfin, comme par un dépassement de ces antinomies, Foucault formule de nouvelles hypothèses prenant le relais des anciennes.

2.1 Objets

La première hypothèse qui se serait présentée pour décrire des relations entre les énoncés est celle de l'identité de l'objet : « les énoncés différents dans leur forme, dispersés dans le temps, forment un ensemble s'ils se réfèrent à un seul et même objet¹⁷ ». Chaque science se définirait ainsi par son référent. L'essentiel du discours serait hors de lui, dans ce à quoi il renvoie et qui est supposé doué de permanence.

C'est à l'*Histoire de la folie* que Foucault emprunte son exemple : « les énoncés qui relèvent de la psychopathologie semblent se rapporter tous à cet objet qui se profile de différentes manières dans l'expérience individuelle ou sociale et qu'on peut désigner comme la folie ». L'approche est fortement

16. AS, p. 44.

17. AS, p. 45.

réaliste : il y aurait d'abord un objet stable et fixe, constant dans l'histoire ; des discours pourraient ensuite s'en saisir, le décrire, énoncer des prédicats, former des classifications ; unis par un référent commun, ils s'inscriraient tous de droit dans une même unité, celle de la psychopathologie, ou plus généralement des « énoncés qui concernent la folie¹⁸ ».

Comme le montre Foucault dans « Sur l'archéologie des sciences », sa réponse au Cercle d'épistémologie prononcée en 1968, ce point de vue n'est pas peu séduisant, et ce pour deux raisons. D'abord, il permet d'unifier à moindres frais des énoncés qui « n'ont certainement pas tous le même niveau formel », car « ils sont loin d'obéir tous aux critères requis pour un énoncé scientifique » : on trouve ainsi non seulement des discours scientifiques comme ceux de Pinel et Esquirol, mais également des discours philosophiques comme ceux de Descartes, Montaigne et Pascal, des discours littéraires comme ceux de Sade, des œuvres artistiques comme celles de Bosch et de Goya, et enfin des pratiques et des institutions, la plus marquante étant la fondation de l'Hôpital général à Paris en 1656 : « on traitera dans la même foulée *Don Quichotte*, Descartes et un décret sur la création des maisons d'internement par Pomponne de Bellière¹⁹ ». De telles variations entre les énoncés incitent à chercher leur unité dans leur dénominateur commun, qui serait leur référent ; que ce soit dans un registre littéraire, pénal ou médical, c'est toujours de la même folie que l'on parle.

Deux objections symétriques font pourtant éclater le rapport apparemment biunivoque entre un ensemble discursif et un objet.

D'abord, l'objet semble, hors de ces discours, ne manifester que son absence : le « contenu secret », « la vérité muette et refermée sur soi²⁰ » de la folie ne peuvent, en raison même de ce silence, nous communiquer les énoncés que l'on tient sur elle. Le discours de la folie ne vient pas de la folie elle-même : il est projeté sur elle de l'extérieur. L'objet n'est tel que dans la mesure où il est construit, posé en face de soi comme référent d'un discours possible : « la maladie mentale a été constituée par l'ensemble de ce qui a été dit dans le groupe de tous les énoncés qui la nommaient, la découpaient, la décrivaient, l'expliquaient [...] »²¹. L'objet étant construit par les énoncés, il ne peut sans pétition de principe valoir comme fondement de leur unité. Bien loin de précéder les énoncés, l'objet en est le résultat.

On pourrait concevoir une deuxième façon de sauver le primat de l'objet pour définir un ensemble discursif, moyennant quelques modifications : l'unité des discours sur la folie viendrait de ce qu'ils se rapportent à ce même objet qui a été constitué comme tel. Mais ici, l'absence d'objet cède la place à sa prolifération : « cet ensemble d'énoncés qui concernent la folie, et à

18. M. Foucault, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », in *Dits et écrits I*, n° 59 (1968), p. 736.

19. « Michel Foucault, *Les Mots et les choses* », in *Dits et écrits I*, n° 34 (1966), p. 527.

20. « Sur l'archéologie des sciences », p. 739.

21. « Sur l'archéologie des sciences », p. 738.

vrai dire la constituent, est loin de se rapporter à un seul objet, de l'avoir formé une fois pour toutes et de le conserver indéfiniment comme son horizon d'idéalité indépassable ». Non seulement l'objet est constitué par les discours qui portent sur lui ; mais de ces discours, il reçoit des configurations variables. Ainsi, par exemple,

« l'objet qui est posé, comme leur corrélat, par les énoncés médicaux du XVII^e siècle ou du XVIII^e siècle, n'est pas identique à l'objet qui se dessine à travers les sentences juridiques ou les mesures policières ; de même, tous les objets du discours psychopathologique ont été modifiés de Pinel ou d'Esquirol à Bleuler ; ce ne sont point des mêmes maladies qu'il est question ici et là ; ce ne sont point des mêmes fous qu'il est question²². »

L'objet n'est pas seulement une absence, c'est une pluralité. Pas plus après qu'avant ces discours, l'objet n'a d'unicité ou de forme fixe et stable.

C'est donc pour deux raisons symétriques que l'identification des ensembles discursifs par leur objet n'est pas tenable : d'abord, parce qu'un même objet peut appartenir dans l'histoire à plusieurs ensembles discursifs distincts ; ensuite, parce qu'un même ensemble discursif peut comporter plusieurs objets, ou constituer son objet de plusieurs façons.

Foucault en vient donc à l'idée de ne pas présupposer l'existence d'un objet invariant qui préexisterait à tous les discours, mais au contraire à prendre acte de cette dispersion et à la décrire pour elle-même. *Histoire de la folie*, en ce sens, n'est rien moins qu'une « histoire de la folie ». C'est l'histoire de la différence entre les discours qui en surface semblent s'être donné pour objet une même entité ; une histoire des folies. Celle dont le XVI^e siècle redoute en soi la présence n'est pas celle que le XVII^e siècle enferme et qu'il exclut des discours, encore moins celle que le XIX^e siècle réinvestit dans des discours de type médical et prétend soigner sur le modèle des maladies physiologiques. Les unités qu'étudie l'archéologie ne sont pas fondées sur l'unicité du référent, mais au contraire sur son irréductible diversité.

2.2 Modalités énonciatives

La seconde hypothèse foucauldienne est que le découpage adéquat des relations entre des énoncés tient à « leur forme et leur type d'enchaînement²³ », c'est-à-dire à « un certain *style*, un certain caractère constant de l'énonciation ». Ainsi, ce n'est pas par son référent qu'une science se définit, mais par l'attitude qu'elle adopte envers lui. Ce ne serait pas l'objet, mais le regard du scientifique qui primerait, c'est-à-dire la position du sujet face à cet objet.

22. *AS*, p. 45-46.

23. *AS*, p. 47.

Ce n'est plus à l'*Histoire de la folie* que Foucault emprunte maintenant son exemple, mais à *Naissance de la clinique*. La médecine semblait constituée

« par un corpus de connaissances qui supposait un même regard posé sur les choses, un même quadrillage du champ perceptif, une même analyse du fait pathologique selon l'espace visible du corps, un même système de transcription de ce qu'on perçoit dans ce qu'on dit. »

Une fois encore, cette hypothèse se heurte à un échec double. D'abord, le type de description qui caractériserait la médecine clinique n'est pas *isolable* :

« le discours clinique [est] tout autant un ensemble d'hypothèses sur la vie et la mort, de choix éthiques, de décisions thérapeutiques, de règlements institutionnels, de modèles d'enseignement, qu'un ensemble de descriptions. »

Tenter d'isoler un regard, ce serait ignorer la dépendance réciproque de ce regard avec un réseau de relations.

De plus, cet isolement artificiel aurait pour conséquence de dénaturer le regard en le figeant en une seule de ses formes : « cette description n'a cessé de se déplacer ». Or, de même que l'objet des discours sur la folie a connu de grandes variations, le type de description ne se laisse pas embrasser en un type unique, mais éclate au contraire en une pluralité. L'unité d'un ensemble discursif ne relève pas plus d'un regard unique que d'un objet unique – sans quoi l'extension de l'ensemble discursif qu'est la médecine clinique se réduirait comme peau de chagrin pour ne plus recouvrir que les travaux de Bichat et de Laennec. La diversité des discours d'un même ensemble ne pourra être réunie « pour simuler, à travers le temps, au-delà des œuvres individuelles, une sorte de grand texte ininterrompu ²⁴ ».

Ce nouvel échec conduit Foucault à une nouvelle hypothèse : si l'on ne peut isoler de modalité énonciative unique fondant l'unité d'un certain type de discours, alors l'archéologie doit étudier précisément cette forme de dispersion qui est celle des modalités énonciatives. *Naissance de la clinique* n'étudie pas la naissance de « la » clinique, mais le champ dans lequel des options différentes de médecine clinique peuvent être adoptées. De même que *Histoire de la folie* était l'histoire des folies irréductibles les unes aux autres, *Naissance de la clinique* est l'étude « des » cliniques, de la diversité indépassable et irréconciliable que présente la médecine à l'articulation des XVIII^e et XIX^e siècles.

2.3 Concepts

La troisième hypothèse de Foucault pour délimiter un ensemble discursif est que ce n'est ni l'objet, ni le seul regard qui priment, mais le « système des

24. AS, p. 52.

concepts permanents et cohérents²⁵ » employés par la modalité énonciative pour décrire l'objet. C'est ici aux *Mots et les choses* que Foucault emprunte un exemple : peut-on dresser une forme d'« architecture conceptuelle » de la grammaire générale ? À cette fin, on pourrait procéder à une série de substitutions, pour remplacer le vocabulaire grammatical par un lexique logique :

« l'analyse du langage et des faits grammaticaux ne repose-t-elle pas chez les classiques [...] sur un nombre défini de concepts dont le contenu et l'usage étaient établis une fois pour toutes : le concept de *jugement* défini comme la forme générale et normative de toute phrase, les concepts de *sujet* et d'*attribut* regroupés sous la catégorie plus générale de *nom*, le concept de *verbe* utilisé comme équivalent de celui de *copule logique*, le concept de *mot* défini comme signe d'une représentation, etc. ? »

Cette hypothèse est à son tour rejetée par Foucault. D'abord, parce qu'elle ne coïncide pas avec certains des principaux faits à décrire : « à peine sans doute pourrait-on décrire avec de tels éléments les analyses faites par les auteurs de Port-Royal ». Mais surtout, ce modèle ne rendrait pas compte des tensions et des divergences qui peuvent avoir lieu à l'intérieur d'une même unité discursive : « vite on serait obligé de constater l'apparition de nouveaux concepts ; certains d'entre eux sont peut-être dérivés des premiers, mais les autres leur sont hétérogènes et quelques-uns même sont incompatibles avec eux ». On obtiendrait une bien piètre architecture logique, minée de contradictions.

Faut-il dès lors renoncer à toute description du système de concepts employés à l'époque classique pour décrire la grammaire générale ? Une fois de plus, la solution à cet échec réside dans sa prise en compte. L'archéologie ne pourra pas décrire un système de concepts universellement partagés, mais au contraire un système d'oppositions ; non pas un système pauvre car minimal, mais au contraire un système riche car intégrant, outre les partis pris communs, les options conceptuelles contradictoires. Il n'est donc pas question, pour l'analyse des richesses, de chercher le minimum pauvre de caractères communs au concept de « monnaie-signes » que l'on pense lire chez Law, Terrasson, Dutot, Montesquieu et le chevalier de Jaucourt, et au concept de « monnaie-marchandise » que l'on attribue à Paris-Duverney, au chancelier d'Aguesseau, à Condillac et Destutt ; ce qu'il faut, c'est « une disposition unique qui ménage seulement, en un point déterminé, la fourche d'un choix indispensable²⁶ ». C'est à partir de la conception de la monnaie comme gage, commune aux deux camps, que se trouve un « point d'hérésie » : ou bien l'on considère que c'est la « valeur marchande de la matière dont elle est faite » qui gage la monnaie, ou bien l'on attribue cette vertu à « une autre

25. AS, p. 48-49.

26. M. Foucault, *Les Mots et les choses* (noté MC), Paris, Gallimard, 1966, p. 193.

marchandise, à elle extérieure, mais qui lui serait liée par le consentement collectif ou la volonté du prince²⁷ ». L'archéologie ne décrit donc pas tant un système minimal de concepts qu'un ensemble d'écart conceptuels.

2.4 Stratégies

La quatrième et dernière hypothèse avancée par Foucault pour rendre compte de l'unité d'un groupe de discours est que ce n'est ni l'objet, ni la modalité énonciative, ni même le système de concepts qui font une unité discursive, mais plus fondamentalement « l'identité et la persistance des thèmes²⁸ ». L'unité discursive serait ainsi une proposition, ou phrase, qui aurait été énoncée par plusieurs personnes : une opinion commune.

« Deux constatations inverses et complémentaires » s'opposent à cette thèse.

D'abord, un même thème peut appartenir à deux unités discursives très différentes. C'est notamment le cas de l'évolutionnisme :

« l'idée évolutionniste, dans sa formulation la plus générale, est peut-être la même chez Benoît de Maillet, Bordeu ou Diderot, et chez Darwin ; mais en fait, ce qui la rend possible et cohérente n'est pas du tout du même ordre ici et là. Au XVIII^e siècle, l'idée évolutionniste est définie à partir d'une parenté des espèces qui forme un continuum prescrit dès le départ (seules les catastrophes de la nature l'auraient interrompu) ou progressivement constitué par le déroulement du temps. Au XIX^e siècle le thème évolutionniste concerne moins la constitution du tableau continu des espèces, que la description de groupes discontinus et l'analyse des modalités d'interaction entre un organisme dont tous les éléments sont solidaires et un milieu qui lui offre ses conditions réelles de vie. Un seul thème, mais à partir de deux types de discours. »

L'identité d'un thème n'est donc pas une condition suffisante pour dégager une unité discursive, car plusieurs unités différentes peuvent se cacher sous l'apparente continuité d'un thème déterminé.

Inversement, des opinions contradictoires peuvent appartenir à une même unité discursive, comme le montrent la physiocratie et l'utilitarisme – théories qui, pour être opposées, n'en partagent pas moins le « même système de concepts » :

« À cette époque l'analyse des richesses comportait un jeu de concepts relativement limité et qui était admis par tous (on donnait la même définition de la monnaie ; on donnait la même explication des prix ; on fixait de la même façon le coût d'un travail).

27. *MC*, p. 194.

28. *AS*, p. 50-51.

Or, à partir de ce jeu conceptuel unique, il y avait deux façons d'expliquer la formation de la valeur, selon qu'on l'analysait à partir de l'échange, ou de la rétribution de la journée de travail. Ces deux possibilités inscrites dans la théorie économique, et dans les règles de son jeu conceptuel, ont donné lieu, à partir des mêmes éléments, à deux options différentes. »

Foucault revient ainsi sur un aspect essentiel des *Mots et les choses* : la façon adéquate de traiter des options théoriques n'est pas de « calculer le dénominateur commun des opinions, mais [de] définir à partir de quoi il était possible qu'il y eût des opinions – telles ou telles²⁹ ».

Prolongeant la symétrie déjà esquissée par les trois premiers moments de ce système, Foucault prend conscience que l'identification des stratégies ne peut permettre d'aboutir qu'à de fausses continuités. Il décide en conséquence de décrire, non pas la chimérique unité d'opinion d'une époque, mais au contraire les lignes de clivage autour desquelles les opinions se partagent à une époque donnée :

« On peut bien écrire une histoire de la pensée à l'époque classique, en prenant ces débats pour points de départ ou pour thèmes. Mais on ne fera alors que l'histoire des opinions, c'est-à-dire des choix opérés selon les individus, les milieux, les groupes sociaux ; et c'est toute une méthode d'enquête qui est impliquée. Si on veut entreprendre une analyse archéologique du savoir lui-même, alors ce ne sont pas ces débats célèbres qui doivent servir de fil conducteur et articuler le propos. Il faut reconstituer le système général de pensée dont le réseau, en sa positivité, rend possible un jeu d'opinions simultanées et apparemment contradictoires. C'est ce réseau qui définit les conditions de possibilité d'un débat ou d'un problème, c'est lui qui est porteur de l'historicité du savoir³⁰. »

De même que les unités discursives relevées par l'archéologie ne reposent pas sur l'unité d'un objet mais sur la dispersion des objets ; ni sur l'unité d'une position du sujet, mais sur la diversité de ses positions possibles et inconciliables ; ni sur l'unité d'un système de concepts, mais au contraire sur les systèmes d'oppositions entre concepts ; de même, ce n'est pas l'unité d'une opinion à une époque déterminée, mais l'éclatement des opinions qui y sont possibles, qui doit lui permettre d'éviter les fausses continuités et de rendre compte de l'existence des contradictions et des conflits entre discours.

29. *MC*, p. 135.

30. *MC*, p. 89.

3 Une construction systématique

3.1 Fonction téléologique

L'ensemble que constituent les règles de formation des objets, des modalités énonciatives, des concepts et des stratégies présente ainsi une forte symétrie. À partir d'un seul problème, quatre hypothèses se détachent ; chacune rencontre un échec propre, dont la source est à chaque fois de postuler une unité là où règne en réalité la dispersion ; on en conclut qu'il faut précisément décrire ces systèmes de dispersion.

Ces échecs forment même une sorte de dialectique. Le niveau de l'objet est insatisfaisant car le sujet intervient trop directement dans sa constitution ; le niveau du sujet est, à son tour, insatisfaisant car il est pris dans un savoir qui le dépasse ; le niveau du savoir est lui aussi insatisfaisant, car il est pris dans des choix stratégiques ; le niveau des choix thématiques est trompeur en ce qu'il laisse voir de fausses continuités.

Mais la symétrie ne s'arrête pas là : chacune de ces hypothèses correspond en même temps à l'une des œuvres archéologiques de Foucault. Cela demande évidemment, pour les besoins de la symétrie, de passer sous silence les œuvres antérieures à *Histoire de la folie*, notamment *Maladie mentale et personnalité* (1954), pourtant modifié et réédité en 1962 sous le titre *Maladie mentale et psychologie*, et le *Raymond Roussel*, pourtant paru le même jour que *Naissance de la clinique* (1963). Ainsi, *Histoire de la folie* (1961) étudie la dispersion des objets, *Naissance de la clinique* (1963) celle des modalités énonciatives, et *Les Mots et les choses* (1966) celle des concepts. Quant à la dispersion des stratégies, Foucault feint de présumer – comme s'il n'était pas, dans ce pronostic, juge et partie – qu'« une étude ultérieure » y sera sans doute consacrée :

« le repérage [des choix stratégiques] est demeuré sommaire, et l'analyse ne s'est guère attardée sur leur formation. Disons que l'analyse des choix théoriques demeure encore en chantier jusqu'à une étude ultérieure où elle pourrait retenir l'essentiel de l'attention³¹. »

La confiance de Foucault en la construction de ce système est donc telle qu'il ne lui prête pas seulement des vertus classificatoires, mais également prédictives.

La téléologie est ainsi prospective lorsqu'elle permet d'annoncer la prochaine œuvre archéologique ; mais elle est également rétrospective lorsqu'elle prétend que les étapes antérieures étaient inévitables. En témoignant de quelques remords sur ses livres passés – *Histoire de la folie* hypostasiant la notion d'« expérience », *Naissance de la clinique* utilisant les méthodes de l'analyse structurale, *Les Mots et les choses* paraissant cautionner l'idée de

31. *AS*, p. 87.

totalité culturelle – Foucault affecte de témoigner d'un sentiment ambivalent :

« Que ces dangers, je n'aie pas été capable de les éviter, me chagrine : je me console en me disant qu'ils étaient inscrits dans l'entreprise même puisque, pour prendre ses mesures propres, elle avait à se dégager elle-même de ces méthodes diverses et de ces diverses formes d'histoire³². »

Ainsi, plus encore que les hypothèses et l'ordre de leur succession, il semble que ce soit les échecs mêmes auxquelles elles ont mené qui aient appartenu de toute éternité à l'entreprise. Le système des règles de formation n'est donc pas la liste contingente et biographique des tentatives de l'individu Michel Foucault, mais la reconstruction conceptuelle par l'auteur d'une partie soigneusement choisie de son parcours intellectuel.

3.2 Construction logique

Voyons maintenant en quoi consiste précisément la construction logique de ce système.

Que l'objet constitue la première entité de ce système peut être facilement compris. Si l'archéologie est en effet l'étude des discours, et si le propre des discours est d'être discours *sur* quelque chose, alors l'hypothèse la plus économique est bien de supposer que le dénominateur commun des discours est leur référent, comme le sujet précède le prédicat ou la substance l'accident.

De l'objet à la modalité énonciative, c'est-à-dire à la position du sujet, le saut accompli est celui d'une « révolution copernicienne ». Si Foucault utilise le terme de modalité énonciative et non de sujet, c'est pour ne pas donner une importance trop centrale à la notion qu'il entend précisément déconstruire : ce qui importe n'est en effet pas le sujet en tant que tel, mais sa position face à l'objet. Le rapport entre sujet et objet est donc bien un rapport d'opposition et de complémentarité.

Foucault pose le concept comme la résolution de l'extériorité réciproque entre l'objet et le sujet, ce qui n'est pas sans rappeler la logique de Hegel. Le concept est une construction de l'esprit qui permet de connaître les objets que nous percevons et connaissons. Le concept est une interface entre le sujet et l'objet : il est ce qui « quadrille » l'objet et le rend intelligible pour la modalité énonciative. Le concept joue ainsi le rôle de moyen-terme entre sujet et objet.

Mais Foucault n'en reste pas à cette trinité conceptuelle, comme pour déstabiliser le trépied dialectique. Les stratégies, c'est-à-dire les « thèmes » et les « théories³³ », contiennent plus que les simples concepts : l'évolu-

32. *AS*, p. 26-27.

33. *AS*, p. 85.

tionnisme de Bordeu n'est pas contenu dans les concepts qu'il utilise, mais résulte d'une manipulation de ces concepts qui leur est extrinsèque. Les *stratégies* définissent ce qui est dit au moyen des *concepts* que le *sujet* manipule pour parler de l'*objet*. Les stratégies sont la fonction d'existence des discours. L'objet, la position du sujet, le concept ne sont rien tant qu'ils ne sont pas exprimés dans un discours effectif : c'est la stratégie qui les actualise.

Non content de poser ces quatre ensembles de règles les uns à côté des autres, Foucault entreprend de les dériver : « non seulement ces quatre critères ne sont pas incompatibles, mais ils s'appellent les uns les autres³⁴ ». La possibilité des choix stratégiques est en effet « déterminée par des points de divergence dans le jeu des concepts » ; les concepts eux-mêmes sont formés « à partir des formes de coexistence entre les énoncés » ; enfin, les modalités énonciatives sont « décrites à partir de la position qu'occupe le sujet par rapport au domaine d'objets dont il parle³⁵ ». Ainsi, les stratégies dépendent des concepts, qui dépendent des modalités énonciatives, qui dépendent des objets. Il y a donc entre ces différentes entités

« un système vertical de dépendance : toutes les positions du sujet, tous les types de coexistence entre énoncés, toutes les stratégies discursives ne sont pas également possibles, mais seulement ceux qui sont autorisés par les niveaux antérieurs ».

La réciproque, est-il aussitôt précisé, est également vraie : « Les niveaux inférieurs ne sont pas indépendants de ceux qui leur sont supérieurs », quoique Foucault n'en fournisse qu'un seul exemple :

« Les choix théoriques excluent ou impliquent, dans les énoncés qui les effectuent, la formation de certains concepts, c'est-à-dire certaines formes de coexistence entre les énoncés³⁶ ».

Les stratégies peuvent ainsi influencer la création des concepts. Il y a donc, aux yeux de Foucault, une dépendance à la fois descendante et ascendante entre les quatre sortes de règles de formation. C'est ce qui lui permet d'affirmer, non seulement l'existence d'une articulation logique, mais la clôture de la liste : « Tout les aspects du discours sont ainsi couverts³⁷ ». Cette ambition confirme qu'il ne s'agit pas d'une simple énumération rhapsodique, mais d'une véritable construction logique à prétention systématique.

Les subdivisions mêmes des règles de formation semblent avoir fait l'objet d'un soin particulier. Chacune de ces quatre sections se subdivise en trois sous-sections, dont certaines se divisent à leur tour en trois³⁸ :

1. pour l'objet : les surfaces d'émergence, les instances de délimitation, les grilles de spécification ;

34. « Sur l'archéologie des sciences », p. 747.

35. *AS*, p. 96.

36. *AS*, p. 97.

37. « Sur l'archéologie des sciences », p. 747.

38. *AS*, p. 56-58, 68-72, 75-79 et 87-91.

2. pour les modalités énonciatives : le statut des locuteurs, les emplacements institutionnels, les positions du sujet ;
3. pour les concepts : les formes de succession (ordonnances des séries énonciatives, types de dépendance des énoncés, schémas rhétoriques), les formes de coexistence (champ de présence, champ de concomitance, domaine de mémoire), les procédures d'intervention ;
4. pour les stratégies discursives : les points de diffraction du discours (points d'incompatibilité, points d'équivalence, points d'accrochage d'une systématisation), l'économie de la constellation discursive, le rapport à des pratiques non discursives (fonction du discours dans le champ de ces pratiques, régime et processus d'appropriation du discours, positions possibles du désir par rapport aux discours).

On ne peut éviter de se demander ce qui justifie une telle imbrication de structures ternaires. Kant justifiait ses divisions ternaires par la nécessité d'exposer successivement la condition, le conditionné et leur rapport³⁹, Hegel par la succession des moments dialectiques⁴⁰. Foucault a tôt fréquenté ces deux auteurs en consacrant un mémoire de diplôme d'études supérieures à « La Constitution d'un transcendantal historique dans la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel » en 1949 et sa thèse complémentaire à l'*Anthropologie* de Kant en 1961⁴¹ ; mais en ne justifiant pas son propre usage des structures ternaires, il se prive d'une garantie de complétude. Il ne justifie ni le choix ni la clôture de ces subdivisions.

Faute de compétence personnelle, faute également d'indices laissés par Foucault, nous ne justifierons pas ce système jusque dans ses subdivisions, nous contentant d'observer le souci de l'auteur de donner à la liste une apparence systématique.

3.3 Fécondité systématique

Les règles de formation jouent un rôle central dans *L'Archéologie du savoir*, non seulement par leur construction logique mais également par leur fécondité. Leur influence se diffuse en effet dans l'ouvrage tout entier.

Ce système permet par exemple de définir les quatre composantes de la « fonction énonciative⁴² », qui décrit comment une suite de signes peut devenir un énoncé à proprement parler. L'énoncé doit d'abord se référer à un objet : « Une série de signes deviendra énoncé à condition qu'elle ait à "autre chose" [...] un rapport spécifique qui la concerne elle-même, – et non point sa cause, non point ses éléments ». Ensuite, un énoncé « se distingue

39. E. Kant, *Critique de la faculté de juger* (noté *KU*), Introduction, IX, AK V 197 n. 1.

40. G. W. F. Hegel, *Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé. I : La Science de la logique*, Paris, Vrin, 1994, p. 343-344.

41. D. Éribon, *Michel Foucault (1926-1984)*, p. 57 et 173.

42. *AS*, p. 116-138.

d'une série quelconque d'éléments linguistiques par le fait qu'il entretient avec un sujet un rapport déterminé ». Puis la fonction énonciative « ne peut s'exercer sans l'existence d'un domaine associé ». Enfin, l'énoncé « doit avoir une existence matérielle ». Ces quatre caractéristiques sont celles que lui confèrent respectivement les règles de formation de l'objet, des modalités énonciatives, des concepts et des stratégies. Chacun des quatre ensembles de règles de formation est donc porteur de l'une des dimensions de l'énoncé.

Plus loin, les règles de formation permettent également de produire la liste complète des types de contradiction que l'archéologie peut mettre au jour, comme elle le fait par exemple en comparant Système et Méthode dans l'Histoire naturelle du XVIII^e siècle : l'« *inadéquation* des objets », la « *divergence* des modalités énonciatives », l'« *incompatibilité* des concepts » et l'« *exclusion* des options théoriques⁴³ ».

Plus loin encore, les règles de formation engendrent les quatre seuils d'émergence d'une formation discursive. Le « seuil de positivité » marque « le moment à partir duquel une pratique discursive s'individualise et prend son autonomie », comme la pratique discursive qui avait commencé à parler de la folie bien avant la récupération de cet objet par la psychopathologie ; le seuil de positivité est donc celui où une formation discursive s'empare d'un objet. Vient ensuite le « seuil d'épistémologisation », qui correspond au moment où l'on édicte des « normes de vérification et de cohérence », c'est-à-dire au moment où l'on exerce un contrôle sur la modalité énonciative. Le troisième stade est le « seuil de scientificité », franchi lorsque la production des énoncés est soumise à des « critères formels » et à certaines « lois de construction des propositions » ; c'est le moment où la formation discursive normalise ses propres concepts. La quatrième et dernière étape est le « seuil de formalisation », atteint lorsque la formation discursive se reconstruit elle-même tout entière comme « édifice formel ». Les quatre seuils correspondent ainsi respectivement à la constitution d'une formation discursive autour d'une identification de l'objet, au contrôle des modalités énonciatives, à la fondation rigoureuse des concepts et à la formulation des règles du discours légitime. Les seuils sont franchis à chaque fois qu'une formation discursive légifère sur l'un des quatre ensembles de règles de formations, qui sont autant de dimensions de l'énoncé lui-même.

La plasticité du système des règles de formation est telle qu'il permet d'ébaucher les grandes lignes d'une histoire de la sexualité comme

un ensemble d'*objets* dont on peut parler (ou dont il est interdit de parler), un champ d'*énonciations* possibles (qu'il s'agisse d'expressions lyriques ou de prescriptions juridiques), un ensemble de *concepts* (qui peuvent sans doute se présenter sous la forme élémentaire de notions ou de thèmes), un jeu de *choix* (qui peut apparaître dans la cohérence des conduites ou dans des systèmes

43. AS, p. 201-202.

de prescription)⁴⁴.

On tirera également de ce système les grandes lignes d'une archéologie du savoir politique :

cette positivité [...] définirait ce qui de la politique peut devenir *objet* d'énonciation, les formes que cette *énonciation* peut prendre, les *concepts* qui s'y trouvent mis en œuvre, et les *choix stratégiques* qui s'y opèrent⁴⁵.

Ainsi, non seulement le système des règles de formation est muni d'une articulation interne explicite et d'une déclaration de clôture, mais il possède dans la construction du discours de *L'Archéologie du savoir* une grande fécondité.

4 Des catégories à la réflexivité

4.1 Une nouvelle table des catégories

Ces caractéristiques – articulation interne explicite, déclaration de clôture, fécondité systématique – ne sont pas sans précédent dans l'histoire de la philosophie ; on les retrouve par exemple dans la définition et l'usage par Kant des catégories de l'entendement.

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant distingue en effet quatre grands critères de comparaison des jugements, chacun se subdivisant en trois : la quantité (universels, particuliers, singuliers), la qualité (affirmatifs, négatifs, infinis), la relation (catégoriques, hypothétiques, disjonctifs) et la modalité (problématiques, assertoriques, apodictiques)⁴⁶. Il en dérive les catégories, ou concepts primitifs de l'entendement, de la quantité (unité, pluralité, totalité), de la qualité (réalité, négation, limitation), de la relation (inhérence et subsistance, causalité et dépendance, communauté) et de la modalité (possibilité et impossibilité, existence et non-existence, nécessité et contingence)⁴⁷. Les règles de formation chez Foucault présentent donc avec les catégories kantienne une caractéristique formelle commune, certes encore bien superficielle : celle d'être une classification quadripartite dont chaque élément se subdivise en trois.

Catégories kantienne et règles de formation foucauldienne ont également en commun une articulation interne. Chez Kant, les catégories de la quantité et de la qualité « se rapportent à des objets de l'intuition (aussi bien de l'intuition pure que de l'intuition empirique) », objets qu'elles déterminent entièrement car elles en tracent extensivement les contours et les remplissent

44. *AS*, p. 252 (nous soulignons).

45. *AS*, p. 254 (nous soulignons).

46. E. Kant, *Critique de la raison pure* (noté *KRV*), A70/B95, AK III 87.

47. *KRV*, A80/B106, AK III 93.

intensivement. Les objets ainsi constitués sont ensuite associés par les catégories de la relation, qui « se rapporte[nt] à l'existence de ces objets [...] dans la relation qu'ils entretiennent les uns avec les autres ». Les relations ainsi forgées peuvent enfin être portées par les catégories de la modalité, qui « se rapporte[nt] à l'existence de ces objets [...] en relation avec l'entendement ». Ainsi, la troisième rubrique des catégories kantienne met en relation le composé des deux premières, tandis que la quatrième sert de fondement aux trois précédentes. Cette construction est analogue à celle du système des règles de formation décrit dans *L'Archéologie du savoir* : le troisième moment, celui du concept, met en relation les deux premiers moments, ceux des objets et des modalités énonciatives, et le quatrième moment, celui des stratégies, donne aux trois précédents une « existence matérielle »⁴⁸.

Les catégories kantienne sont également accompagnées d'une déclaration de clôture :

Cette division est produite systématiquement à partir d'un principe commun, à savoir le pouvoir de *juger* (qui est équivalent au pouvoir de penser) ; elle ne procède pas rhapsodiquement d'une recherche, entreprise au petit bonheur, de concepts purs que l'on ne peut jamais être certain d'avoir complètement dénombrés, puisque ce dénombrement n'est conclu que par induction⁴⁹.

La table des catégories kantienne possède également une remarquable fécondité systématique. Dans les trois *Critiques*, elle permet notamment de décrire les moments du schématisme, le système des principes, l'amphibologie de la raison pure, la définition du rien, les paralogismes de la raison pure, les antinomies de la raison pure, les catégories de la liberté, l'analytique du beau, l'analytique du sublime et la classification des plaisirs (l'agréable, le beau, le sublime et le bien)⁵⁰. Dans la *Logique*, Kant en dérive également les critères de la perfection d'une connaissance et les critères d'adéquation d'une définition⁵¹. Dans les *Premiers Principes métaphysiques*, les catégories permettent même de fonder la structure et l'ordre historiques des théories physiques : la phronomie de Descartes comme physique quantitative, la dynamique de Leibniz comme physique qualitative, la mécanique de Newton comme physique des relations et la phénoménologie qu'incarne la philosophie transcendantale comme fondement d'une physique modale⁵².

Familier du kantisme et proche durant ses années clermontoises de Jules

48. *AS*, p. 131.

49. *KRV*, A80-81/B106-107, AK III 93.

50. *KRV*, A142-145/B182-184, AK III 137-138 ; A161/B200, AK III 147 ; A262/B317-318, AK III 215-216 ; A292/B348, AK III 233 ; A344/B402, AK III 264 ; A415/B443, AK III 287. *Critique de la raison pratique*, AK V 117. *KU*, §1-22 ; §26-29, AK V 251-266 ; AK V 266-267.

51. E. Kant, *Logique*, AK IX 38 et 144.

52. E. Kant, *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, AK IV 477.

Vuillemin, qui a étudié de près les *Premiers Principes métaphysiques*⁵³, Foucault ne pouvait ignorer ce précédent d'une classification quadripartite se subdivisant en structures ternaires, accompagnée d'une revendication d'articulation interne et de clôture, et servant de matrice à la quasi totalité des classifications du système, permettant même de justifier un ordre historique culminant en une auto-justification.

4.2 La réflexivité archéologique

On pourrait donc poser comme hypothèse de lecture que le système des règles de formation joue dans *L'Archéologie du savoir* le rôle que joue la table des catégories dans le système kantien. Encore faut-il suivre l'analogie jusqu'à ses dernières conséquences. L'exposition kantienne des catégories est suivie de leur déduction, c'est-à-dire de leur fondation en raison. Celle-ci a pour principal résultat la mise au jour de l'aperception transcendantale, c'est-à-dire de la conscience de soi qu'a le sujet en tant que synthèse de toutes les représentations. Mais de quoi les « catégories » de *L'Archéologie du savoir* seraient-elles les concepts primitifs ? Les règles de formation ne peuvent évidemment être les catégories de l'entendement subjectif, puisque celui-ci relève de la modalité énonciative, dont Foucault entend précisément relativiser l'importance.

Seraient-elles donc les concepts primitifs de l'*épistémè* ? Si c'était le cas, en explicitant ces concepts primitifs, Foucault serait parvenu à une forme de savoir absolu, et *L'Archéologie du savoir* incarnerait ce moment historique où la pensée, jusqu'ici passivement soumise à des *épistémè* particulières, prendrait conscience de la notion d'*épistémè* elle-même et de sa structure intemporelle. C'est une option qu'a fort pertinemment envisagée le Cercle d'épistémologie au moment de recevoir Foucault en 1968 : l'auteur « accepterait-il qu'une alternative lui fût proposée entre un historicisme radical (l'archéologie pourrait prédire sa propre réinscription dans un nouveau discours) et une sorte de savoir absolu (dont quelques auteurs auraient pu avoir le sentiment indépendamment des contraintes épistémiques)⁵⁴ ? » Hélas, dans son exposé, Foucault ne répond pas explicitement à cette question.

Une autre hypothèse serait de voir les règles de formation comme les concepts primitifs, non des *épistémè*, mais de l'archéologie, voire de l'archéologue lui-même. En ce sens, *L'Archéologie du savoir* serait une sorte d'auto-archéologie. Cette approche a d'ailleurs pu séduire Foucault, comme en témoigne son entretien avec Madeleine Chapsal à la sortie des *Mots et les choses* en 1966 : « Pour penser le système, j'étais déjà contraint par un système derrière le système, que je ne connaissais pas, et qui reculera à me-

53. J. Vuillemin, *L'Héritage kantien et la révolution copernicienne. Fiche, Cohen, Heidegger*, Paris, PUF, 1954 ; *Physique et métaphysique kantienne*, Paris, PUF, 1955.

54. « Sur l'archéologie des sciences », p. 724.

sure que je le découvrirai, qu'il se découvrira⁵⁵... ». C'est un point de vue qu'il adopte encore en 1978, dans l'une des rares évocations de son ouvrage de 1969 : « Dans *L'Archéologie du savoir*, j'ai essayé d'analyser le système de pensée qui m'est personnel et la façon dont j'y suis arrivé⁵⁶ ».

Contrairement à Kant, Foucault ne se prononce pas explicitement sur le statut ontologique de ses concepts primitifs. Cela tient peut-être au fait que malgré les analogies formelles entre les catégories kantienne et les règles de formation foucauldienne, ces deux systèmes présentent deux points de divergence radicale.

La première divergence concerne le lieu de la synthèse. La quatrième rubrique de la table des catégories est le moment critique par excellence, celui qui fonde tous les concepts et tous les jugements sur l'expérience du sujet : le possible est « ce qui s'accorde avec les conditions formelles de l'expérience », l'existant « ce qui est cohérent avec les conditions matérielles de l'expérience », le nécessaire « ce dont la relation de cohérence qu'il entretient avec le réel est déterminé suivant les conditions générales de l'expérience⁵⁷ ». La table des catégories fonde donc la totalité de la connaissance sur l'activité subjective. Chez Foucault, à l'inverse, le quatrième moment, qui donne l'existence matérielle à tous les précédents, fonde tous les discours sur une activité anonyme, des stratégies et des pratiques éparses. L'*a priori* qu'il met au jour est un « *a priori* historique », c'est-à-dire « un *a priori* qui ne serait pas condition de validité pour des jugements, mais condition de réalité pour des énoncés⁵⁸ ». Ainsi, tandis que les catégories de Kant fondent la subjectivité, celles de Foucault la dissolvent : « Je sais ce qu'il peut y avoir d'un peu grinçant à traiter les discours non pas à partir de la douce, muette et intime conscience qui s'y exprime, mais d'un obscur ensemble de règles anonymes⁵⁹. » Loin de se concentrer en un sujet, le lieu de la synthèse propre aux catégories foucauldienne est un éparpillement de pratiques discursives.

Une seconde divergence entre les catégories kantienne et foucauldienne tient dans la conception de la réflexivité. Le criticisme est un travail réflexif en ceci que la faculté de connaître s'y prend elle-même pour objet : « la *réflexion* [...] constitue l'état de l'esprit où nous nous disposons en premier lieu à découvrir les conditions subjectives sous lesquelles nous pouvons parvenir à des concepts⁶⁰ ». Le geste réflexif induit chez Kant une forme d'autoconfirmation : le criticisme ne prétend pas réformer nos facultés, mais tout au plus leur usage. Le geste réflexif préserve son objet. À l'inverse, si l'archéo-

55. « Entretien avec Madeleine Chapsal », in *Dits et écrits I*, n° 37 (1966), p. 543.

56. « M. Foucault. Conversation sans complexes avec le philosophe qui analyse les "structures du pouvoir" », in *Dits et écrits II*, n° 242 (1978), p. 678.

57. *KRV*, A218/B265-266, AK III 185-186.

58. *AS*, p. 167.

59. *AS*, p. 273.

60. *KRV*, A260/B316, AK III 214-215.

logie foucauldienne est bien un travail réflexif permettant de « diagnostiquer ce qu'est aujourd'hui ⁶¹ », son action est généralement démystificatrice :

Le caractère apparemment polémique tient ainsi au fait qu'il s'agit de creuser toute la masse du discours accumulé sous nos propres pieds. On peut découvrir d'un mouvement doux les vieilles configurations latentes ; mais aussitôt qu'il s'agit de déterminer le système de discours sur lequel nous vivons encore, au moment où nous sommes obligés de mettre en question les paroles qui résonnent encore à nos oreilles, qui se confondent avec ceux que nous essayons de tenir, alors, l'archéologue, comme le philosophe nietzschéen, est contraint d'opérer à coups de marteau ⁶².

Contrairement à la réflexion kantienne, l'archéologie n'est donc pas préservatrice : elle conduit généralement son objet – la pensée de la folie, le regard médical, les sciences humaines – à changer en lui faisant prendre conscience de ce qu'il est. On imagine le danger encouru dès lors que *L'Archéologie du savoir* fait l'archéologie de l'archéologie elle-même, comme le veut Foucault : « dans l'Archéologie, j'ai essayé de préciser le lieu exact d'où je parlais ⁶³ ».

Foucault connaissait bien les effets combinés de l'autoréférence et de la négation. Dans les années 1966-1969, il se montre préoccupé par le paradoxe du Menteur ⁶⁴, et se demande si l'archéologie prédit véritablement, comme elle le croit, la fin d'un système de pensée ou si elle n'est qu'un nouveau phénomène d'un système qui lui échappe tout en lui donnant une cruelle illusion de lucidité ⁶⁵. Loin de la circularité du « je dis vrai », l'archéologie, en tant que discipline à la fois réflexive et démystificatrice, se condamne aux paradoxes du « je mens ».

5 Conclusion

Le système des règles de formation joue dans *L'Archéologie du savoir* un rôle analogue à celui de la table des catégories chez Kant : non seulement les deux systèmes possèdent une même articulation interne et sont accompagnés d'une déclaration de clôture, mais ils permettent d'engendrer plusieurs nouvelles constructions systématiques. Le système des règles de formation permet notamment d'engendrer les quatre composantes de l'énoncé, les quatre types de contradictions archéologiques et les quatre orientations successives du parcours intellectuel de Michel Foucault.

61. « La philosophie structuraliste permet de diagnostiquer ce qu'est "aujourd'hui" », in *Dits et écrits I*, n° 47 (1967), p. 609.

62. « Sur les façons d'écrire l'histoire », in *Dits et écrits I*, n° 48 (1967), p. 627.

63. « Entretien avec Michel Foucault », in *Dits et écrits I*, n° 85 (1971), p. 1026.

64. *Les Mots et les choses*, p. 8 ; « La pensée du dehors », in *Dits et écrits I*, n° 38 (1966), p. 546-548 ; *L'Archéologie du savoir*, p. 108.

65. « Entretien avec Michel Foucault », in *Dits et écrits I*, n° 54 (1968), p. 690.

Cependant, tandis que les catégories kantiennees sont soumises à une déduction qui révèle la subjectivité comme lieu de la synthèse, les catégories foucaaldiennes mènent à un éclatement qui interdit tout le confort d'une fondation. De plus, le caractère indissociablement réflexif et destructeur de l'archéologie mène *L'Archéologie du savoir* à un échec que l'auteur reconnaît dès la parution de l'ouvrage : « pour moi, l'*Archéologie* n'était ni complètement une théorie ni complètement une méthode. Il se peut que ce soit là le défaut du livre ; mais je ne pouvais pas ne pas l'écrire⁶⁶ ». C'est peut-être ainsi que s'éclairent les deux paradoxes de *L'Archéologie du savoir* : celui d'une théorie qui ne pouvait apparaître qu'en un moment particulier de l'œuvre, et celui d'une méthode qui ne devait jamais connaître d'application.

66. « Entretien avec Michel Foucault » (1971), p. 1026.